

COULANGES-LA-VINEUSE  
Département de l'Yonne

---

Coulanges-la-Vineuse  
Le 09/05/2022  
**Madame le Maire, Odile MALTOFF**  
Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,  
Vous êtes conviés à la prochaine réunion du **conseil municipal** :

**Jeudi 12 Mai 2022**  
**À 19h00 à la SPL du Pays Coulangeois**  
**Ordre du jour**

➤ **FINANCES PUBLIQUES** :

- Redevances d'occupation du domaine publique GRDF et ENEDIS
- Signature du Pacte Territoires Conseil Départemental

➤ **DIVERS**

- Accueil famille ukrainienne
- Démission d'un conseiller municipal
- Date et préparation réunion publique

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Le Maire  
Odile MALTOFF



*O. Maltoff*

# CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le 12/05/2021 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la SPL du Pays Coulangeois, sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire.

**Étaient présents** : M. GUIBERT Jean-Paul, M. POISSON Jean-Baptiste, M. CARBONNEAUX Jacques, Mme MALTOFF Odile, Mme LIPS Elisabeth, , Mme CHAMFORT Aurélie, Mme GAUTHIER Liliane, M. DUCHEMIN Philippe,

**Absents excusés** : M. MOUSSU Noël, M. DUFOUR Damien, Mme LEPROUST Marie-Ange,

M. MOUY Christophe

Mme BERNARD Magali donne pouvoir à M. POISSON Jean Baptiste

**Secrétaire** : M. LIPS Elisabeth



Les comptes rendus de Conseil Municipal du 11/04/2022 et 22/04/2022 sont lus par Mme Odile Maltoff, Maire, et approuvés.

- **Vote 9 pour**

## FINANCES PUBLIQUES

### 1) Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2022 GRDF

Mme le Maire informe les conseillers que la redevance d'occupation provisoire du domaine public par GRDF est de 357 € pour l'année 2022

Il est proposé d'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Le conseil approuvé à l'unanimité - **Vote 9 pour**

### 2) Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2022 ENEDIS

Mme le Maire informe les conseillers que la redevance d'occupation provisoire du domaine public par ENEDIS est de 321 € pour l'année 2022

Il est proposé d'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Le conseil approuvé à l'unanimité - **Vote 9 pour**

**3) Signature du Pacte Territoires Conseil Départemental**

Mme le Maire informe les conseillers, que le Conseil Départemental a changé les termes de son accompagnement aux communes en matière de subvention. Il est désormais question d'un pacte de territoire, sous forme de contrat avec chaque commune et intercommunalité.

Le dispositif « Villages de l'Yonne » est reconduit dans une version plus accessible pour toutes les opérations inférieures à 200 000 €, le taux de subvention étant de 40 % et plafonné à 80 000 €.

Le dispositif « Ambitions pour l'Yonne » est créé à destinations des communes et intercommunalités aux projets plus structurants, le taux de subvention étant de 30 % et plafonné à 500 000 €.

Mme le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à signer le Pacte ainsi rédigé afin de pouvoir bénéficier des subventions attribuées par le Conseil Départemental.

Il est proposé d'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Le conseil approuve à l'unanimité - **Vote 9 pour**

**DIVERS****4) Accueil famille ukrainienne**

Face à la crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne.

Sensible au drame humain, la commune de Coulanges la Vineuse tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien.

La commune de Coulanges la Vineuse souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international mis en place.

Il est proposé de

- Mettre à disposition l'ancienne pharmacie située rue Marcel Hugot, en mettant en place tous les partenariats nécessaires (Préfecture, associations, collectif d'habitants, ...)
- Prendre en charge, les frais afférents à l'occupation dudit logement telles que l'eau, l'électricité, le gaz, le téléphone, l'assurance, pendant 3 mois.
- Autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Le conseil approuve à l'unanimité - **Vote 9 pour**

**5) Démission d'un conseiller municipal**

Mme le Maire informe que M. GAUTHIER Cyril a fait parvenir une lettre de démission concernant son mandat de conseiller municipal, pour raisons personnelles. Il est pris acte de cette demande qui a été transmise à la Préfecture.

**6) Réunion publique**

Il est prévu d'organiser une réunion publique afin de rencontrer la population pour expliquer les travaux divers effectués ainsi que les projets en cours et à venir. La date du 3 juin 2022 a été retenue. Mme le Maire demande aux conseillers de participer à cette réunion.

**7) Apéritif du jumelage : la commune offrira un apéritif le dimanche 15 mai pour la réception du jumelage Zetrud Lumay**

COULANGES-LA-VINEUSE  
Département de l'Yonne

- 8) **Cinéma en plein air** : la date retenue est le 12 août prochain pour la projection d'un film en extérieur

La séance est levée à 20h15.

Le Maire,  
Odile MALTOFF



**Délibérations prises au cours du  
Conseil Municipal Ordinaire du 12/05/2022 :**

- DÉL n°2022-025 – Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2022 GRDF
- DÉL n°2022-026 – Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2022 ENEDIS
- DÉL n°2022-027 – Pacte Territoires Conseil Départemental
- DÉL n°2022-028 – Accueil famille ukrainienne

**Prochain conseil municipal**

**Jeudi 16 juin 2022**

**A 19h00 à la SPL du Pays Coulangeois**